

Termes de Référence

Accompagnement des associations engagées dans la co-implémentation des projets d'ouverture

| | |
|---------------------------------|---|
| Titre du Projet | Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF 2 |
| Directrice de Projet | Nicole NKOA |
| Email | nicole.nkoa@expertisefrance.fr ; zineb.mahrez@expertisefrance.fr |
| Pays/institution | Maroc / DGCT |
| Opérateur sur l'activité | Expertise France |
| Activité | Accompagnement des associations engagées dans la co-implémentation des projets d'ouverture |
| Année | 2024 |

I. Description et contexte du PAGOF2

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'AFD, le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF).

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concernera désormais 04 pays : Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des administrations et de la société civile de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

II. Description et contexte de cette activité

La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), en partenariat avec l'association Impact Pour le Développement (IPD) et l'Association des Régions du Maroc (ARM), mène la mise en œuvre du Programme d'Appui aux collectivités territoriales ouvertes (PACTO) afin de renforcer les principes du Gouvernement Ouvert au niveau des CTs marocaines. Ce programme a donné lieu à la création du Réseau Marocain des CTO (REMACTO), qui constitue un espace de partage, d'échange, de formation, de développement des compétences et de coopération en matière d'ouverture.

Dans la première étape, le réseau REMACTO comptait 66 collectivités territoriales (CT). En 2023, le PAGOF a soutenu l'accompagnement de 23 de ces collectivités membres dans la co-construction de leurs programmes d'ouverture, ainsi que la capitalisation des démarches et des outils. Les ateliers de Co-création ont connu la participation de 800 personnes dont 40% représente la société civile.

La majorité des collectivités territoriales ont adopté en unanimité le plan d'action d'ouverture proposé lors de la session ordinaire du conseil.

Afin de pérenniser l'engagement de la société civile dans le processus d'ouverture, des subventions seront allouées aux associations de la société civile pour co-implémenter le projet d'ouverture de la collectivité territoriale. Ceci vise à se conformer aux normes du PGO, notamment en ce qui concerne les processus de « Co-création, de co-implémentation et de co-évaluation ».

Dans cette optique, le programme PAGOF2 a pour mission d'accompagner les associations bénéficiant de la subvention. Cet accompagnement impliquera le recrutement d'un expert chargé de fournir un soutien technique pour le suivi en utilisant des indicateurs et des tableaux de bord, tant pour les CTs que pour les OSCs, notamment en matière d'évaluation, de gestion budgétaire, de gestion de projet et d'évaluation de l'impact.

III. Description de la prestation à fournir

L'expert aura pour mission d'accompagner les CTs et les OSCs en matière de suivi de la mise en œuvre des projets du plan d'action d'ouverture. Plus spécifiquement, l'expert aura la charge de :

- Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation technique pour les associations subventionnées et CTs. La formation est donnée en arabe.
- Identifier, en collaboration avec les CTs, les projets d'ouverture qui seront co-implémentés avec les OSCs. Les projets d'ouverture sélectionnés doivent être plus opportuns et ayant un impact visible ;
- Étude de la faisabilité du projet d'ouverture, et de l'analyse budgétaire pour sa mise en œuvre ;
- Élaborer le contenu de la formation, en mettant l'accent sur les compétences nécessaires pour le suivi, l'évaluation et la gestion des projets ;
- Travailler en collaboration avec les associations et les CTs sur l'identification des indicateurs pertinents de suivi, de résultats et d'impact pour évaluer la mise en œuvre et l'impact des activités du projet d'ouverture ;
- Développer un système de suivi et des tableaux de bord spécifiques, offrant une visualisation claire des indicateurs choisis pour chaque association et CT.
- Documentation de tout le processus du suivi et évaluation.

IV. Bénéficiaires de l'activité

Cette activité cible :

- Les CTs membres du réseau REMACTO 1, qui ont adopté le programme d'ouverture lors de la session ordinaire des conseils.
- Les associations potentielles qui vont bénéficier de la subvention du projet PAGOF2, dans l'objectif de co-implémenter les projets d'ouverture de la CT.

V. Calendrier prévisionnel

2024 - 2025

VI. Livrables attendus en arabe et en français

- Support de la formation de la formation avec les études de cas, les exercices de travail de groupes, de mise en situation
- Rapport de la formation
- Démarche documentée de suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets d'ouverture.

VII. Type de mission

Contrat de prestation court terme

VIII. Nombre de jours d'expertise

Maximum de 14 jours de prestation répartis comme suit :

- Jours de préparation : 2 jours
- Formation : 2 jours
- Suivi et évaluation : 10 jours

IX. Lieu d'exécution

- En présentiel au sein de chaque collectivité territoriale.
- En ligne pour le suivi et évaluation.

X. Langue(s) de travail

Arabe et Français

XI. Profil requis de l'expert

- Une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation.
- Une expérience dans le domaine du suivi et de l'évaluation de projets de développement, de préférence dans le contexte des subventions accordées aux collectivités territoriales et aux organisations de la société civile.
- Maîtrise des méthodes et des outils de suivi et d'évaluation des projets.
- Capacité à concevoir des indicateurs pertinents pour mesurer l'impact des activités subventionnées.
- Excellentes compétences en analyse de données et en interprétation des résultats.

- Une connaissance approfondie des normes internationales et des meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation des projets de développement serait un atout.
 - La connaissance du système de fonctionnement de l'administration et services publics au Maroc.
 - Une compréhension approfondie des enjeux liés aux collectivités territoriales et à la société civile, notamment dans le contexte de l'ouverture gouvernementale et du développement local, décentralisation, la gouvernance locale au Maroc.
 - Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité de produire des rapports clairs et concis.
 - Capacité à interagir efficacement avec différentes parties prenantes, y compris les CT, les OSC et d'autres acteurs impliqués dans les projets subventionnés.
 - Maîtrise de la langue Arabe
- ✓ **Les experts travailleront sous la supervision du comité de suivi constitué par les représentant-e-s de la DGCT et le PAGOF 2 ;**

XII. Soumission des propositions

Les prestataires intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

- Une proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de référence, la méthodologie proposée et les outils qui pourraient être mis à disposition.
- Le CV de l'expert ou des experts proposé(s) pour cette prestation, contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées (éléments de preuve de leurs capacités à exécuter une telle tâche, projets/activités déjà mises en œuvre dans le domaine).
- Les propositions doivent être soumises en français.

La proposition complète doit être soumise via le site d'Expertise France au plus tard le 29 Février 2024.